

14/05/01

OK

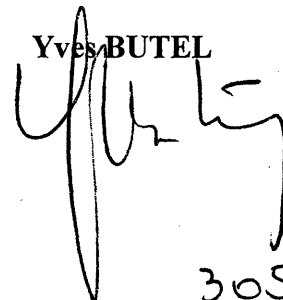
B5-391/01

Débat d'urgences
RESOLUTION "INONDATIONS DANS LA SOMME"

Yves BUTEL , Député européen du groupe EDD, dépose au nom de son groupe la résolution suivante :

- A. Considérant la région Picarde comme une région française où les difficultés économiques, sociales et structurelles sont importantes ;
- B. Considérant l'importance exceptionnelle des inondations survenues dans la Somme ces dernières semaines ;
- C. Considérant que plusieurs dizaines de communes sont submergées, et que des milliers de personnes ont dû être évacuées ;
- D. Considérant les dégâts en cours d'estimation qui se chiffrent d'ores et déjà à plusieurs milliards de francs français ;
- E. Considérant que ces dégâts frappent directement les familles dans leurs patrimoines, mais aussi les exploitations professionnelles (artisans, PME, industriels, agriculteurs,...), et les espaces naturels ;
- F. Considérant les enveloppes budgétaires existantes dans le cadre des fonds structurels ;
1. Souligne l'immense détresse des populations qu'il nous appartient d'aider sans récupération politicienne.
 2. En appelle à la solidarité de l'ensemble des pays membres de l'union européenne pour atténuer leurs difficultés.
 3. Demande à la Commission d'accélérer le versement des crédits déjà programmés au titre des fonds structurels.
 4. Prie instamment la Commission de débloquer dès à présent une aide d'urgence destinée aux familles, aux activités économiques et aux collectivités locales sinistrées.
 5. Demande avec insistance l'inscription au budget de l'Union européenne de crédits spécifiques rapidement mobilisables en cas de catastrophes naturelles touchant un Etat membre de l'Union.
 6. Charge sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission et aux Parlements nationaux des Etats membres de l'Union européenne.

Yves BUTEL



305. 526